

# « L'EUROPE EN PANNE D'ÉNERGIE? »

## RENCONTRES STRATÉGIQUES SUR LA SÉCURITÉ ÉNERGÉTIQUE

par MICHEL DERDEVET

Directeur de la communication et des relations extérieures de RTE  
Maître de conférences à l'Institut d'Études Politiques de Paris

À l'initiative de RTE, le Conseil économique et social accueillait, le 11 juillet 2005, la première édition des « Rencontres stratégiques sur la sécurité énergétique ». Sous-titré « L'Europe en panne d'énergie? », ce colloque s'inscrivait dans l'actualité brûlante de la montée des prix du pétrole. Ouvrant le colloque, Hubert Bouchet, vice-président de la section des Activités productives, de la Recherche et de la Technologie du Conseil économique et social (CES), rappela qu'avec 400 millions de citoyens, l'Europe consomme plus de 2 500 TWh d'électricité par an et que sa demande d'énergie primaire croît, faisant d'elle le premier importateur mondial d'énergie et le deuxième consommateur derrière les États-Unis. Cette tendance devrait se poursuivre au moins jusqu'en 2030. H. Bouchet a aussi souligné que si la planète consomme de plus en plus d'énergie, plus de 1,5 milliard de personnes demeurent éloignées de l'accès aux sources d'énergie modernes. Les besoins sont donc gigantesques. Quatre tables rondes, préludes à de riches débats avec la salle, se sont succédées. La première avait pour thème « Le marché de l'énergie: la fin de la surcapacité » et la seconde, consacrée à la sécurité des approvisionnements, s'intitulait « Un cadre réglementaire et un contexte européen peu adaptés ». L'après-midi les échanges ont porté sur « Les stratégies pour préparer l'offre d'énergie aux nouveaux enjeux » et « Les grandes orientations pour la France et l'Europe ».

### L'EUROPE FACE A LA PÉNURIE?

#### Première table ronde

#### LE MARCHÉ DE L'ÉNERGIE : LA FIN DE LA SURCAPACITÉ

Olivier APPERT, président de l'Institut français du Pétrole  
Dominique REMY, responsable mondial Energy Commodities Export Project,  
membre du comité exécutif de la banque d'investissement BNP Paribas  
Robert MABRO, président du Oxford Institute Energy Studies  
Henri REVOL, sénateur de la Côte d'Or, président du groupe d'études de l'Énergie du Sénat  
président de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques  
Pierre TERZIAN, directeur de la publication de Pétrostratégie

---

**DES RÉSERVES  
D'HYDROCARBURES  
IMPORTANTES, CONCENTRÉES  
AU MOYEN-ORIENT**

---

Selon P. Terzian, les réserves prouvées de pétrole représentent près du tiers des réserves conventionnelles existantes et 40 années de production dans les conditions actuelles.

Cet horizon passe à 74 ans si l'on considère que la seule zone Opep produit moins de pétrole que sa part dans les réserves mondiales. P. Terzian a noté qu'en 1975, après le premier choc pétrolier, l'inquiétude sur

(1) Organisée par le Cabinet Carles & Rheims, cette journée avait comme autres partenaires industriels SUEZ, BNP PARIBAS, TOTAL, l'UIC, Powernext et Caggemini. Les débats furent animés le matin par Éric Revel, rédacteur en chef économie de LCI, et l'après-midi par Philippe Ballard, journaliste à LCI.

---

l'avenir des réserves était plus justifiée qu'aujourd'hui, car le ratio réserves/production était de 34 années seulement et le décalage avec la zone Opep moins prononcé. En 30 ans, malgré la hausse de la production, l'espérance de vie des réserves a donc augmenté, un motif d'optimisme.

Pour le gaz naturel, le ratio réserves/production est bien supérieur à celui du pétrole (67 années) car sa consommation mondiale est deux fois inférieure à celle du pétrole. La zone dominante est l'ex-URSS: la Russie surtout. Comme l'Opep pour le pétrole, ses réserves existantes sont plus importantes et moins sollicitées que dans le reste du monde.

Le Moyen-Orient, a précisé P. Terzian, concentre près des 2/3 de réserves prouvées (750 milliards de barils/jour) avec un ratio réserves/production de 82 ans, le double du ratio mondial. Cette région ne produit que 31 % du pétrole mondial. Pour 100 milliards de réserves, elle ne produit que 1,2 milliard de barils/an contre 14,3 dans le reste du monde. La dépendance croissante à l'égard du Moyen-Orient semble ainsi inéluctable.

Elle ne l'est pourtant pas si l'on considère tout un potentiel peu exploité: réserves de pétrole non conventionnel (huiles extra lourdes, sables asphaltiques), offshore profond, progrès possibles pour récupérer les huiles en place. Sans compter les énergies alternatives. P. Terzian conclut en affirmant son optimisme sur les réserves disponibles, les motifs d'inquiétude portant plutôt sur les prix, le manque de transparence de l'Arabie saoudite et la lenteur des progrès sur les énergies de substitution.

---

### DES PRIX TIRÉS PAR LA DEMANDE

---

Sur le prix du baril, D. Remy souligne que, depuis 2004, nous sommes dans une phase nouvelle caractérisée par l'absence de marge de production, où les prix sont tirés par la demande. Un risque pour les prochaines

années. Personne ne prévoyait, il y a 4 ans, le franchissement du seuil symbolique des 70 dollars.

Pour sa part, Henri Revol a insisté, en tant que représentant des citoyens, sur l'importance du pétrole dans la formation des prix de l'énergie. Depuis l'ouverture des marchés, alors qu'on prédisait une baisse, les prix du gaz et de l'électricité ont fortement augmenté. Des hausses liées aussi à la fin des surcapacités. Il faudra donc, selon lui, consentir des investissements considérables en France et en Europe.

Pour R. Mabro, l'insuffisance de l'offre tient surtout aux goulets d'étranglement dans le raffinage, faute d'investissement des compagnies pétrolières: alors que la capacité mondiale de raffinage devrait dépasser de 9 % environ la production, ce taux est passé de 11 % en 1994 à 4 % en 2004. En outre, les pays producteurs préfèrent l'exportation du brut au raffinage. Les prix ne peuvent donc qu'augmenter. D. Remy note toutefois les prémices d'une évolution: les raffineries parviennent à produire davantage de produits blancs et des unités se construisent dans les pays émergents. Le raffinage, en devenant rentable, va attirer les investisseurs.

---

### DES CARBURANTS IRREMPLAÇABLES POUR LES TRANSPORTS

---

Convenant aussi que la question tient à l'augmentation des capacités et à leur adaptation à la demande, O. Appert a noté que celle-ci est tirée par les transports, dont les besoins en carburant ne pourront être satisfaits par des éoliennes ou des centrales nucléaires. Deux formes d'énergie dont Henri Revol a souligné, pour la première, qu'elle était une énergie d'appoint et, pour la deuxième, qu'elle était incontournable pour notre pays. Quant au réacteur Iter, il constitue, pour Olivier Appert, Henri Revol et Dominique Remy, un outil de recherche fondamentale dont l'horizon industriel est d'au moins 50 ans.

---

### PRIX ET MARCHÉ: LE RÔLE DOMINANT DES ÉTATS-UNIS

---

L'augmentation de la demande énergétique de la Chine et de l'Inde et son impact sur le climat étant abordés, P. Terzian pense que la croissance de ces pays est une bonne nouvelle et qu'il faut les aider à éviter nos gaspillages initiaux. O. Appert et D. Remy notent que les Chinois ont choisi des modes de consommation plus économes que les pays occidentaux, en particulier les États-Unis qui, précise R. Mabro, consomment 25 % du pétrole mondial. Si la demande chinoise a augmenté de 15 % en 2004 et celle des États-Unis de 3,4 %, les 15 % de la Chine représentent 900 barils/jour et les 3,4 % des États-Unis 700 000! De plus, les États-Unis refusent de coopérer sur l'environnement. L'inquiétude devrait donc porter sur eux, non sur la Chine ou l'Inde.

Autre anomalie soulignée par D. Remy: l'importance accordée aux stocks américains pour fixer les prix. Comme le précise O. Appert, le marché du pétrole fait référence au brut (WTI) consommé dans la seule région de Chicago. Le mode de fixation des prix du pétrole manque de transparence. D'où la question de P. Terzian sur l'opportunité de créer un marché de référence en Méditerranée. Une question que n'ont pas prise en compte les politiques alors que l'énergie assure un véritable service public. Si l'Union européenne publiait régulièrement des chiffres sur ses stocks, cette transparence limiterait la spéculation. À l'échelle mondiale, la seule issue est de disposer de bons outils statistiques et de prévision, donnant de la visibilité aux investisseurs. On en est loin. À cela s'ajoutent les crises géopolitiques: en Irak, la guerre a empêché de produire 800 millions de barils de pétrole et détruit une capacité d'1 million de barils/jour.

R. Mabro insiste enfin sur la mauvaise qualité de l'information, souvent faussée par des intérêts économiques, voire des influences politiques. Le marché ne fait que réagir à des informations. Les institutions qui produisent des chiffres (Opep, AIE, Bruxelles, gouvernements) ont ici une réelle responsabilité.

---

## Deuxième table ronde

### LA SÉCURITÉ DES APPROVISIONNEMENTS : UN CADRE RÉGLEMENTAIRE ET UN CONTEXTE EUROPÉEN PEU ADAPTÉS

Jan KEPLER, professeur de sciences économiques à l'université Paris-Dauphine, membre du Centre géopolitique de l'Énergie et des Matières premières

Olivier MONFORT, directeur général de Solvay, administrateur de l'Union des industries chimiques

Carole PITKEASTHLEY, Head of Regulatory Affairs, Energy Watch

Jean-François CONIL-LACOSTE, directeur général de Powernext

Colette LEWINER, vice-présidente de Capgemini Energy, Utilities & Chemicals

Michel GUENAIRE, avocat au cabinet Gide Loyrette Nouel

---

#### LA SÉCURITÉ DES APPROVISIONNEMENTS : UNE URGENCE

---

Fin des surcapacités électriques, marges de production très faibles : telle est la situation alarmante de l'Europe, selon C. Lewiner. Rappelant la situation critique de la France lors du brusque refroidissement de mars 2005 et la forte tension sur le gaz en Italie et en Espagne, elle souligne l'urgence pour l'Europe de développer moyens de production et interconnexions. Les consommateurs doivent participer à cet effort en économisant l'énergie et en s'effaçant à la pointe. Il est temps de songer à créer un régulateur européen. Une proposition déclinée par M. Guenaire qui préfère l'actuelle coordination des gestionnaires de réseau et des régulateurs.

---

#### DÉFINIR PLUS CLAIREMENT LES ORIENTATIONS POLITQUES À LONG TERME

---

Pour J. Kepler, l'Europe peut agir sur le prix de l'énergie (via taxes et subventions), le marché de l'électricité et le nucléaire. Après la libéralisation des marchés de l'électricité, l'Union doit préciser ses orientations à long terme. Ses objectifs actuels (22 % d'énergies renouvelables dans l'électricité en 2010) sont irréalistes, sauf à accepter des mesures draconiennes et une forte hausse des coûts. Il faut cesser de créer artificielle-

ment des industries gourmandes de subventions, comme l'éolien ou le photovoltaïque.

C. Pitkeasthley prend l'exemple du Royaume-Uni où les consommateurs sont bien représentés par des organismes comme Energywatch et où l'ouverture du marché est réelle. La concurrence a joué, les prix ont baissé, améliorant la situation des plus modestes. Depuis 18 mois, cette situation s'est inversée, frappant ménages et entreprises. Le pays fait face lui aussi à une dépendance énergétique croissante. Mais, loin de se focaliser sur les producteurs, il choisit des solutions de marché, qui pourraient inspirer un modèle énergétique européen : régulation efficace pour l'accès à l'énergie, information transparente, gestion intégrant efficacement approvisionnement, compétitivité et environnement.

---

#### D'UNE LOGIQUE DE MONOPOLE À UNE LOGIQUE DE MARCHÉ

---

L'Europe est passée en 50 ans d'une logique de monopole à une logique de marché très audacieuse constate M. Guenaire. Les anciens monopoles étaient liés à des obligations de service public, notamment de sécurité et de continuité d'approvisionnement. À présent prévaut une logique nouvelle : celle d'un marché intégré et concurrentiel, caractérisé par des contrats plus courts.

Pour l'électricité, l'Europe se concentre sur la sécurité d'acheminement en visant la fluidité du marché, avec le renforcement des interconnexions, la question de la suffisance énergétique incombant aux États via la programmation des investissements. Pour le gaz, la logique est différente, vu la forte dépendance de l'Europe : il faut parvenir à une réelle concurrence et diversifier géographiquement les approvisionnements.

En France, la loi de 2005 fixe les orientations énergétiques. Pour le gaz, le décret de 2004 relatif aux obligations de service public intègre la sécurité d'approvisionnement. Mais, selon la directive de 2004, ces obligations ne doivent ni entraver le marché ni entraîner de trop fortes charges pour les acteurs. Pour l'électricité, une nouvelle directive en discussion parmi les institutions européennes vise à renforcer les mesures garantissant la sécurité d'approvisionnement et les investissements dans les infrastructures.

---

#### LE MARCHÉ, FACTEUR DE SÉCURITÉ?

---

Pour J.-F. Conil-Lacoste, tout marché nécessite une infrastructure, notamment celui de l'électricité qui présente deux spécificités exigeant des garde-fous : la sécurité d'approvisionnement et la concentration de la production.

En France, l'ouverture du marché et la séparation producteur-transporteur ont donné à

---

nombre d'acteurs accès au réseau géré par RTE. L'électricité ne se stockant pas, le marché spot permet de gérer l'équilibrage au jour le jour. En Europe, l'instauration d'un marché unique exige des marchés spot régionaux, comme Belpex (bourse belge). Il faut aussi donner aux acteurs des outils pour gérer le risque: c'est le rôle d'un marché à terme. La bourse doit donner des signaux de prix jusqu'à un horizon de trois à cinq ans.

Développée par RTE et des producteurs européens, Powernext, la bourse française de l'énergie, fournit trois références de prix dont la plus récente porte sur le risque carbone. Le marché d'équilibrage, qui fonctionne en continu, a fortement progressé. Loin d'être aléatoires, ses prix sont liés aux variations de température. Se développant fortement par rapport au marché de gré à gré, il couvre le risque de fourniture de 1 mois à 3 ans.

Malgré des outils performants, les prix français semblent dictés par l'Allemagne, alors que la France pourrait affirmer sa place de creuset des prix européens. À terme, la convergence mènera vers un prix européen unique. Il faudrait élargir l'offre à de la base et de la semi-base et faire du prix français un prix pivot pour les prix des pays voisins. Il faut aussi diversifier l'accès aux sources d'énergie, s'interroger sur la compatibilité entre tarif et prix de marché, développer les interconnexions, faire converger les politiques européennes et rassurer la demande sur la formation des prix.

---

## GRANDS CONSOMMATEURS INDUSTRIELS: LA STABILITÉ ET LE LONG TERME

---

Pour O. Monfort, les grands consommateurs industriels ont besoin de prix à long terme, stables. Ils contribuent aussi à l'équilibre énergétique en participant à des investissements et à la gestion des pointes. Ils améliorent l'efficacité énergétique, comme le fait l'industrie chimique, qui développe de nombreux produits dans ce sens.

Pour l'électricité, faute de pluralité de producteurs, les industriels ne bénéficient pas d'un véritable marché. Consommant, parfois en continu, de grandes quantités d'électricité de base, ils ne devraient pas dépendre des prix spot. Un propos confirmé par J.-F. Conil-Lacoste qui souligne que seule une bourse ou un marché organisé peuvent permettre la formation d'un prix à terme. O. Monfort note aussi que la demande des industriels électro-intensifs de prix compétitifs à long terme a été reprise dans le rapport Garigue sur l'avenir de l'industrie chimique et entendue par le Gouvernement qui a décidé, en mars 2005, de créer une table ronde. Cela pourrait déboucher sur leur participation financière au programme EPR. Quant à l'effacement des consommations, il doit être rémunéré par des prix attractifs. O. Monfort rappelle aussi l'intérêt écologique de la cogénération qui ne bénéficie pas des tarifs d'achat de l'éolien.

Résultat: des milliers de mégawatts dorment 7 mois par an pendant que l'éolien est poussé contre l'avis du public.

Pour le gaz, les industriels souhaitent aussi des contrats à long terme et une juste rémunération des effacements. Il faut développer les terminaux, le maillage européen et l'accès compétitif aux infrastructures. L'Europe doit avoir une politique plus cohérente, accroître les infrastructures de transport et développer la R & D, conclut O. Monfort.

Terminant cet échange, J. Keppler pointe deux enjeux: renforcer les interconnexions et accroître la transparence de la régulation de l'accès aux réseaux électriques, surtout en Allemagne.

Le débat avec la salle a mis en relief la nécessité de recourir, pour les investissements de production, aux énergies renouvelables ou au nucléaire (retenu par la France et la Finlande) qui, au contraire des énergies fossiles, ne posent pas de problèmes de sécurité d'approvisionnement et ne rejettent pas de CO<sub>2</sub>. Pour contourner les aléas des prix du court terme, il faut, en outre, investir dans des unités à longue durée de vie (30 ans et plus) comme le nucléaire, faute de quoi l'énergie de complément sera le gaz.

Autres points soulignés lors du débat: la nécessité de réduire la consommation d'énergie pour diminuer les émissions de CO<sub>2</sub> et le bon fonctionnement du nouveau marché des quotas de CO<sub>2</sub> qu'il convient de laisser prendre de la maturité pour décider du juste prix.

.../...

---

## CONCLUSION DE LA MATINÉE par Claude GATIGNOL

---

Claude Gatignol, député de la Manche, président du groupe d'études sur les Énergies de l'Assemblée nationale, a souligné l'importance de l'énergie pour la stratégie, le développement et l'environnement, ce qui implique les politiques. La fin des surcapacités a un impact sur les coûts. Il en va donc de la responsabilité de l'État.

Pour le pétrole et le gaz, peu abondants en Europe, les entreprises doivent investir dans les infrastructures, la R & D, la production, la distribution, le stockage. Il faudra des accords commerciaux entre États pour le pétrole et C. Gatignol regrette que l'Europe ne parle pas d'une seule voix sur la politique énergétique. Dans le secteur électrique, ren-

forcer les interconnexions est une nécessité pour l'Europe qui doit créer un cadre réglementaire et une procédure de déclaration d'utilité publique de grands investissements. Il faut aussi créer de nouvelles installations de production pour satisfaire la demande.

L'énergie est un secteur très capitalistique et les investisseurs ont besoin de visibilité à long terme. De plus, la croissance et le niveau de vie dépendent de la disponibilité d'énergie. Peut-être faudrait-il créer un cadre où l'État assurerait une visibilité? La solution ne peut être fondée sur les seules restrictions, même s'il faut éviter les gaspillages: il faut trouver un équilibre entre le

marché et la régulation. L'Europe pourrait s'inspirer de la loi d'orientation énergétique française. Celle-ci reconnaît l'intérêt du nucléaire et de l'hydraulique, sans impact sur l'effet de serre, et favorise la sécurité d'approvisionnement, la compétitivité, le respect de l'environnement et l'accès de tous à l'énergie.

Après avoir souligné l'importance des enjeux de la R & D (nouveaux réacteurs nucléaires, biocarburants, charbon...), C. Gatignol souhaite une véritable politique européenne de l'Énergie, disant la vérité sur les capacités, les potentiels réels et les coûts des technologies.

---

## RÉPONSES ET STRATÉGIES POSSIBLES POUR L'EUROPE

---

### INTRODUCTION par André MERLIN

---

André Merlin, président du directoire de Réseau de Transport d'Électricité (RTE) et président du forum européen des Transports et de l'Énergie, a mis en exergue l'objectif ambitieux du Livre vert de la Commission européenne: économiser 20 % d'énergie à l'horizon 2020.

Soulignant la nécessité d'investir en Europe, il a rappelé l'importance de disposer d'un large mix énergétique, comprenant à la fois l'énergie nucléaire combinée aux énergies renouvelables, et notamment l'éolien, énergie intermittente qui nécessite des adaptations du système électrique.

Il convient aussi, selon lui, de développer les infrastructures. La proposition de directive sur la sécurité de l'approvisionnement électrique clarifie les responsabilités en légitimant les règles mises en œuvre par les gestionnaires de réseaux et prévoit l'élaboration de bilans prévisionnels nationaux qui pourront être consolidés au niveau européen.

Évoquant la protection des infrastructures critiques contre les attentats, A. Merlin a indiqué que des propositions pourraient être formulées dès 2006 pour élaborer un programme communautaire et estimé urgent de définir des normes transnatio-

nales de sûreté ainsi qu'un système d'alerte pour le bassin méditerranéen où transitent 65 % du pétrole acheminé en Europe.

Avant de conclure sur la nécessité pour l'Europe de maintenir ses efforts de R & D, notamment sur les biocarburants, A. Merlin a souligné que la sécurité de l'approvisionnement mérite une véritable diplomatie de l'énergie. Des partenariats devraient être engagés en ce sens avec les pays producteurs, en particulier ceux reliés à l'Union par leur réseau de transport d'énergie: Russie, zone euro-méditerranéenne, bassin de la mer Caspienne.

.../...

---

## Troisième table ronde

### LES STRATÉGIES POUR PRÉPARER L'OFFRE D'ÉNERGIE AUX NOUVEAUX ENJEUX

**Philippe DUPUIS**, adjoint au directeur général de l'Énergie et des Matières premières, ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie

**Bruno LESCOEUR**, directeur général adjoint d'EDF

**Jean-Baptiste SEJOURNÉ**, directeur général des opérations d'Electrabel France

**Denis DUVRAT**, directeur général délégué de Poweo

**Stéphane BRIMONT**, directeur de la stratégie Gaz de France

**André TRICOIRE**, directeur général de Total France

**Jean-Claude PASTY**, membre du Conseil économique et social

**Éric DYEUVRE**, commissaire à la Commission de régulation de l'énergie

---

#### LE RÔLE DÉCISIF DES POUVOIRS PUBLICS

---

Fixer des orientations stratégiques est le premier rôle de l'État, selon P. Dupuis qui a rappelé la place de l'indépendance et de la sécurité d'approvisionnement dans la loi de programme de 2005. Quatre axes d'actions sont prévus par cette loi: maîtrise de la demande, diversification des sources, R & D, développement de moyens de transport et de stockage.

Veillant à la fois à la production et à la consommation, l'État a adopté une approche pragmatique de long terme, soucieuse à la fois d'acceptabilité, d'économie et d'efficacité: baisse de 3 % des émissions de gaz à effet de serre, réduction de l'intensité énergétique finale (2 % par an jusqu'à 2015, puis 3 %), hausse de 10 % de la part des ENR (21 % d'ENR électriques, 5,75 % de biocarburants et 50 % d'ENR thermiques).

Exprimant le point de vue d'EDF, B. Lescoeur attend des pouvoirs publics de la lisibilité, de la constance dans les règles du jeu et le respect des règles économiques et énergétiques. Sur ce plan, les divergences de comportement en Europe créent de l'incertitude.

---

#### INVESTIR DANS DES UNITÉS DE PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ

---

Il faudra, d'ici 2030, indique B. Lescoeur, construire en Europe l'équivalent de 6 à 7 fois le parc français et le prix du CO<sub>2</sub> influera sur les choix. À court terme, d'ici 2008 (date du nouveau système d'allocation des quotas de CO<sub>2</sub>) ou 2012 (quand l'EPR commencera à produire), l'objectif d'EDF est d'optimiser l'existant. À moyen terme, entre 2012 et 2040, EDF élabore son mix de production. À long terme (2040), il faudra avoir défini les nouvelles technologies (séquestration du charbon, nucléaire), c'est une question de R & D.

Pour J.-B. Sejourné, il est temps d'investir en France et en Europe dans la production et le transport d'électricité, en mobilisant toutes les techniques. La dépendance énergétique de l'Europe devrait passer de 50 à 70 %. Électricité, gaz, énergies renouvelables et services: le groupe Suez entend intervenir à la fois sur l'offre et la demande. Pour J.-B. Sejourné, le nucléaire est une voie importante, en complément des autres énergies: Electrabel s'intéresse au projet EPR à Flamanville et souhaite disposer de centrales de 3<sup>ème</sup> génération sur son marché domestique après 2015. Il souhaite aussi intervenir dans les énergies renouvelables, en particulier l'hydraulique, seul moyen de puissance sans rejet de gaz à effet de serre et

qui dispose d'un potentiel de développement de 10 % en France.

Autre représentant du secteur privé, Poweo, initialement positionné comme négociant d'électricité à bas prix, s'engage dans la construction d'un cycle combiné gaz de 400 MW pour sécuriser ses approvisionnements, indique D. Duvrat qui ajoute qu'une unité de 800 MW pourrait être décidée.

---

#### HYDROCARBURES: DES SOURCES DIVERSIFIÉES, DES SOLUTIONS ALTERNATIVES

---

La loi française impose aux opérateurs gaziers de fournir leurs clients pendant une certaine durée malgré la perte de l'une de leurs sources d'approvisionnement. Pour limiter les risques, Gaz de France détient le portefeuille de fournisseurs le plus diversifié d'Europe. L'entreprise compte aussi sur le gaz naturel liquéfié (GNL) et développe des activités d'exploration-production. Si la Commission européenne est sensible à la sécurité d'approvisionnement et au dialogue avec les pays producteurs, on peut, note S. Brimont, encore progresser, car la dépendance gazière de l'Europe s'accroît.

Pour A. Tricoire, les transports sont les grands responsables de la croissance de la demande de pétrole qui dépassera 110, voire 120 Mb par jour en 2010 (80 actuel-

lement). Total donne donc la priorité à ce secteur. En Europe, la demande d'essence chute et celle de gasoil croît (en France, elle devrait être le quadruple de celle d'essence en 2010). Excédentaire en essence, le raffinage européen couvre son déficit massif en gasoil grâce aux Russes. D'où de très fortes tensions à prévoir sur les ressources et les prix du gasoil. Total maximise la ressource en gasoil dans ses raffineries, diversifie ses ressources et développe des substituts au diesel. Disposant déjà d'une centaine de stations de GNV, Total est très engagé dans les biocarburants. Outre l'accord conclu avec Diester Industrie pour tripler les volumes de biocarburant à court terme, il a noué un partenariat avec le Finlandais Neste Oil pour un nouveau diesel de synthèse. Des solutions acceptées par les constructeurs automobiles, moyennant le respect des contraintes et des spécifications.

À propos du biodiesel, J.-C. Pasty note que si l'Allemagne tiendra fin 2005 les objectifs

européens, la France ne les atteindra qu'en 2007. Question de volonté politique. En Allemagne, où le biodiesel est entièrement défiscalisé, la capacité installée de diester est le triple de celle de la France. Notre pays est à la traîne pour la biomasse, sauf pour le chauffage bois. Or on peut produire chaleur et électricité à partir d'autres produits (céréales, pailles, biogaz) très utilisés en Europe du Nord, mais trop peu en France à cause, notamment, d'un prix de rachat de l'électricité insuffisant.

---

### AUGMENTER LES INTERCONNEXIONS, RENDRE LE MARCHÉ PLUS FLUIDE

---

Depuis 2000, la CRE veille au bon fonctionnement des marchés de l'électricité et du gaz et garantit un accès aux réseaux publics du gaz, de l'électricité et du GNL.

Pour E. Dyèvre, il faut fluidifier le marché : augmenter les interconnexions, améliorer la gestion du marché (enchères, couplage) et renforcer la coopération entre gestionnaires de réseaux de transport. Pour les stocks de gaz, il ne note pas de problème de volumes aujourd'hui en France mais recommande d'améliorer l'accès au stockage, dans des conditions claires et impartiales. La France a retenu la solution de l'accès négocié plutôt que régulé. Gaz de France et Total (via sa filiale TIGF) sont les opérateurs de stockage.

Le débat, très riche, a abordé notamment l'écart grandissant entre tarifs et prix de marché dans l'électricité, le coût de l'électricité pour les industriels, l'effort de R & D et la sécurité d'approvisionnement gazier. Les intervenants ont rappelé la création de la table ronde pour les prix aux industriels et souligné que la plupart des questions se posent désormais à l'échelle européenne.

## Quatrième table ronde LES GRANDES ORIENTATIONS POUR LA FRANCE ET L'EUROPE

**Terence BROWN**, directeur général de la Banque européenne d'investissement, administrateur de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement

**Marie-Odile PAULET**, membre du CES, rapporteur de l'Énergie

**Claude MANDIL**, directeur exécutif de l'Agence internationale de l'Énergie

**Jorge VASCONCELOS**, président du Conseil des régulateurs européens de l'Énergie

**François-Michel GONNOT**, député de l'Oise, président du Club Énergie & Développement

---

### AU-DELÀ DE L'EUROPE

---

Sécurité des approvisionnements, environnement, intégration, innovation sont les bases de l'action de l'Europe, estime T. Brown qui souligne qu'elle doit s'intéresser aux zones géographiques voisines : son réseau ne saurait se limiter à ses frontières. La BEI favorise le développement des réseaux transeuropéens. Elle a financé l'in-

terconnexion Algérie/Espagne. Son objectif : créer un véritable marché de l'énergie (électricité, gasoil, gaz). Elle encourage aussi l'innovation : énergies renouvelables mais aussi hydrogène.

---

### EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

---

Pour C. Mandil, la notion de sécurité énergétique diffère selon les énergies. Pour le

pétrole, où l'Europe est dans la même situation que les autres grandes zones de consommation, il s'agit de s'insérer dans les politiques mondiales : dialogue avec les pays producteurs, maintien des stocks stratégiques, maîtrise des consommations. Pour le gaz, où la situation est plus contrainte, notamment envers la Russie, les maîtres mots sont diversification et vigilance face aux risques de situation dominante. Pour l'électricité, le problème majeur est l'invest-

---

tissement. La responsabilité des régulateurs est en jeu. Toutefois, dans tous les secteurs, il faut investir et assurer une efficacité énergétique.

De son côté, M.O. Paulet note que l'efficacité énergétique résulte à la fois de l'innovation et d'une demande « sobre », une question de comportement. La R & D, la relance de l'exploration, l'optimisation de la production sont des axes essentiels pour la sécurité. Il faut aussi travailler sur le très long terme: l'horizon 2050 où le risque du réchauffement climatique et les besoins énergétiques des pays émergents seront très importants. Des investissements considérables, une coopération européenne renforcée, une diversification des énergies, un effort de R & D et un débat public pour responsabiliser les citoyens: telles sont les bases de l'avenir énergétique.

---

## RÉGULATION

---

J. Vasconcelos note bien des progrès depuis la première directive sur le marché intérieur

de l'électricité, voilà 10 ans. L'Europe dispose de solides bases pour bâtir un marché européen de l'énergie efficace. Il lui faut, à présent, un cadre de régulation donnant plus de cohérence aux solutions techniques des États et renforçant la convergence des marchés régionaux ou nationaux. Il faut aussi une structure industrielle adéquate. La Commission européenne a lancé une enquête sur le fonctionnement des marchés car le prix des matières premières ne suffit pas à expliquer la hausse des prix de l'électricité. Enfin, l'Europe doit s'associer aux pays producteurs et exportateurs.

Une bonne régulation passe par plusieurs conditions: un marché structuré et sain, des régulateurs indépendants et dotés de moyens suffisants, une coopération renforcée, des mécanismes institutionnels adaptés. On dispose d'acquis: la coopération à l'œuvre depuis 1951, une bonne interopérabilité technique, une rentabilité des investissements. Deux projets de réseaux gaziers ont vu le jour (Algérie/Espagne, Proche-Orient/Autriche) et des stockages sont en construction. L'enjeu central aujourd'hui, celui de la fluidité des échanges, relève non

de la technique mais de l'indépendance de certains gestionnaires.

F.M. Gonnot considère qu'il reste encore du chemin à parcourir, s'inquiétant du contexte particulier de la France où l'ouverture totale du marché en 2007 coïncidera avec des échéances politiques. Un effort de pédagogie semble s'imposer, l'ouverture des marchés s'étant accompagnée d'une forte hausse des prix de l'électricité et du gaz, contrairement à ses objectifs.

Au cours du débat, F.M. Gonnot réaffirme la nécessité d'une politique énergétique européenne, au-delà de l'ouverture du marché, l'énergie étant un secteur très capitalistique où les décisions se prennent et s'apprécient à long terme. C. Mandil s'est dit, lui aussi, convaincu de la nécessité, surtout dans un cadre libéralisé, de politiques énergétiques publiques et d'une politique énergétique européenne, soulignant que plus les politiques publiques empruntent des outils de marché, plus elles sont efficaces.

---

## ALLOCUTIONS DE CLÔTURE

François LOOS, *ministre délégué à l'Industrie*  
et Andris PIEBALGS, *commissaire européen à l'Énergie*

---

---

## LA SÉCURITÉ DES APPROVISIONNEMENTS, UNE QUESTION CENTRALE POUR LA FRANCE COMME POUR L'EUROPE

---

François Loos a d'emblée souligné que la hausse des besoins énergétiques et la baisse des ressources fossiles posaient, pour le monde, la question de la sécurité de l'ap-

provisionnement et de la lutte contre l'effet de serre. Tous les *scenarii* énergétiques convergent sur un constat: les tendances actuelles de consommation d'énergie ne sont pas tenables, or les investissements de production semblent tarder. Une situation qui doit *nous inciter à développer de nouvelles technologies génératrices d'énergie et d'économies d'énergie, non émettrices de gaz à effet de serre.*

François Loos note que l'Europe a déjà engagé des actions fortes et que la sécurisation de ses approvisionnements répond à plusieurs enjeux. Le premier est celui de son indépendance: elle doit importer du gaz, notamment de Russie, et du pétrole du Moyen-Orient. Le deuxième est le risque d'un black-out électrique, le troisième est celui de l'efficacité énergétique et de la lutte contre l'effet de serre. Face à ces trois défis, la France demande à l'Union de prendre des



options fortes, options qu'elle a déjà assumées via de nombreux dispositifs depuis 5 ans (réglementations, objectifs quantifiés, Livres verts...) dans le cadre du protocole de Kyoto.

La France, quant à elle, produit certes la totalité de son électricité (dont plus de 75 % à partir du nucléaire) mais est dépendante pour la moitié de ses besoins en énergie (75 % dans les années 70). Elle *partage les mêmes objectifs que l'Europe d'une utilisation plus rationnelle de l'énergie*. Elle s'est dotée d'un cadre législatif adéquat, avec la loi de programme sur les orientations énergétiques qui porte à la fois sur l'offre et sur la demande et fixe d'ambitieux objectifs de R&D. Pour améliorer l'intensité énergétique, tous les outils disponibles seront mobilisés et de nouveaux instruments mis en œuvre comme les certificats blancs qui valoriseront des gisements d'économie d'énergie encore inexploités. Un marché d'échange de ces certificats sera organisé.

Pour l'offre, le Gouvernement veut diversifier le bouquet énergétique et maintient ouverte l'option du nucléaire, incontournable, d'où sa décision *de poursuivre la construction du démonstrateur EPR*. Sur les énergies renouvelables, la loi fixe des objectifs ambitieux. Ces énergies seront développées à la fois par les tarifs et les appels d'offres. Une nouvelle programmation pluriannuelle des investissements pour 2015 est en cours d'élaboration.

Pour renforcer les interconnexions, des projets sont engagés avec des partenaires européens (Espagne, Italie, Benelux) mais *il reste d'importants progrès à réaliser*.

Enfin, l'effort de R & D pour accroître l'indépendance énergétique et la sécurité des approvisionnements augmente fortement, le Premier ministre en ayant fait une priorité.

*La question de la sécurité des approvisionnements est centrale, en France et en Europe a conclu F. Loos. Il faut agir sur l'offre, mais aussi sur la maîtrise de la demande et les interconnexions. Les actions de la France s'inscrivent dans ces orientations. Ce sont nos objectifs et nous nous donnons les moyens de les atteindre.*

---

**« L'EUROPE DOIT MAÎTRISER  
SON DESTIN ÉNERGÉTIQUE.  
ELLE DOIT AGIR »**

---

*L'Europe ne manque pas d'énergie. Il en ira autrement d'ici 20 ou 30 ans* constate. Andris Piebalgs. À la hausse des prix du pétrole et des matières premières, se sont ajoutés, en cinq ans, de nouveaux défis: forte hausse de la consommation de combustibles fossiles en Chine ou en Inde, insécurité des infrastructures énergétiques au Proche-Orient, effet de serre. *Dans ce contexte, l'Europe doit maîtriser son destin énergétique. Elle doit agir.* Inscire dans les faits l'efficacité énergétique et le développement durable, créer un vrai marché énergétique européen, développer les relations avec les pays producteurs: tels sont, déclare A. Piebalgs, les objectifs de son mandat.

Pour améliorer l'efficacité énergétique, la Commission a publié un Livre vert. Le débat est lancé. Il faut mobiliser tous les acteurs et faire remonter les réactions sur ce document.

Pour les énergies renouvelables, *solution attrayante pour diversifier les ressources de l'Union*, A. Piebalgs souligne l'ambition des objectifs de l'Union. Le soutien politique et financier doit être sans faille. Aussi la Commission passe-t-elle en revue les sys-

tèmes d'aides actuels pour promouvoir les meilleures pratiques.

L'option nucléaire *doit être laissée ouverte pour les pays qui le souhaitent*, l'Union s'engageant à assurer aux citoyens une gestion sûre des centrales et des déchets. La Commission a proposé en ce sens un cadre législatif et invite les États à l'adopter. Elle proposera la création d'une entreprise commune pour coordonner les efforts de recherche.

Quant au développement du marché intérieur, après l'ouverture à la concurrence et la séparation des activités de transport et de production, tous les États doivent appliquer la directive de 2003 qui fait progresser la libéralisation et l'indépendance des gestionnaires de réseau. La Commission a proposé d'établir une liste des interconnexions transfrontalières prioritaires. *L'intégration facilitera l'ouverture à la concurrence, renforcera la sécurité d'approvisionnement et entraînera une diversification de l'offre énergétique des pays européens.* L'objectif est de créer, à terme, un grand marché de l'électricité et du gaz sur tout le territoire européen.

Autre point essentiel: le dialogue avec les pays producteurs, Russie, Norvège, pays de l'Opep, de la Méditerranée et de la Caspienne. *Gérer notre dépendance pétrolière, c'est aussi nous protéger d'une flambée des prix* déclare A. Piebalgs qui souligne la nécessité pour l'Europe d'une législation plus ambitieuse pour la gestion des stocks pétroliers.

Pointant les récents succès de l'Europe et de la France, A. Piebalgs indique que *« la Commission entend publier un nouveau Livre vert sur la sécurité de l'approvisionnement fin 2005. Un avenir énergétique sûr doit intégrer à long terme une économie à faible teneur en carbone, une industrie concurrentielle et un rôle fort pour l'Union dans le monde »* ■